



#### CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION A LA FORMATION « EN LIGNE » :

Lors de son inscription, sur le site internet ou directement auprès de Vibration, l'apprenant(e) s'engage à être présent et à payer l'intégralité du cours.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Une confirmation de votre participation, avec tout le détail de la formation, vous sera envoyée par mail (*pensez à vérifier dans vos spams*).

La formatrice TBT se réserve le droit de ne pas accepter une inscription, sans justification aucune.

Une attestation de cours sera délivrée à la fin de la formation, pour autant que l'intégralité du cours aie été suivi et que l'apprenant(e) à fait preuve d'une participation active. **Cette attestation ne fait pas office de certificat de Praticien TBT.**

#### CONDITIONS ET DELAI DE PAIEMENT :

**Offre « confinement »** : limitée dans le temps et prix spécial de CHF 625.00 au lieu de CHF 980.00.

Après inscription, une facture vous parviendra par mail. Elle sera à payer dans les 5 jours ou selon arrangement convenue entre la formatrice et l'apprenant(e).

Moyens de paiements :

- Par Twint au 079 417 87 25
- Par virement bancaire selon BVR+ (se trouvant en bas de la facture)
- Par virement sur compte postal :

IBAN CH14 0900 0000 1025 8525 1  
Swift/Bic : POFICHBEXX

Atelier Vibration - Corinne Dormond  
Av. de Villardin 9  
1009 Pully

Indiquer comme communication : Formation TBT « en ligne » + Nom de famille

Le non-paiement du cours, ne sera en aucun cas considéré comme une annulation de l'inscription.

#### DESISTEMENT, ANNULATION DE LA FORMATION :

En cas de désistement après inscription, CHF 300.00 reste due.

Le non-paiement du cours, ne sera en aucun cas considéré comme une annulation de l'inscription.

La formatrice TBT se réserve le droit de reporter ou d'annuler un cours si le nombre d'inscriptions minimum n'est pas atteint. En cas d'annulation de la part de la formatrice TBT, la finance d'inscription versée sera remboursée dans sa totalité ou reportée sur une prochaine session, selon l'arrangement convenu avec l'apprenant(e).



**CONDITION POUR OBTENTION DU CERTIFICAT DE PRATICIEN/NE, reconnu par Rehana Webster :**

- Acceptation de 3 cas d'études démontrant des compétences dans l'utilisation de la TBT, présentés en français et en anglais.
- Avis favorable de la formatrice TBT.
- 3h30 heures de supervision « en ligne » avec d'autres praticiens TBT et la formatrice TBT. (Prix CHF 50.-)
- 1h de supervision en individuelle (Prix CHF 150.-)

**La certification TBT vous donne droit d'exercer cette méthode en tant que professionnel(le) TBT.** Vous serez également inscrit sur le registre des praticiens agréés sur le site de Rehana Webster [www.traumabustertechnique.com](http://www.traumabustertechnique.com) et sur le site de Vibration [www.vibration.ch](http://www.vibration.ch)

**IMPORTANT :**

Bien que la TBT – Trauma Buster Technique soit utilisée à travers le monde depuis plus de 15 ans, et que ses résultats soient durables, les formations en TBT ne doivent en aucun cas être confondues avec une thérapie individuelle ou de groupe et ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement médical ou à une aide psychologique appropriée.

**Si l'apprenant(e) souffre d'un quelconque problème d'ordre physique ou psychologique, l'apprenant(e) a l'obligation d'en informer au plus vite la formatrice TBT.**

L'apprenant(e) reste seul responsable de sa santé physique, psychique et émotionnelle.

**COMMUNICATION ET RESPECT DE LA VIE PRIVEE :**

Toutes les informations collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de la formation auquel l'apprenant(e) s'est inscrit(e) et aux divers documents qui y sont liés.

**COPYRIGHT ET DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

Le manuel, ainsi que tous les supports qui vous sont remis, sont protégés par la législation sur les droits d'auteur. Aucun élément ne peut être reproduit, distribué ou transmis sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autres méthodes électroniques ou mécaniques sans la permission préalable de Rehana Webster. A défaut, le(la) contrevenant(e) s'expose à des poursuites judiciaires.

Les marques, noms de domaines, produits, images, vidéos, textes ou plus généralement, toute information objet de droit de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de Madame Corinne Dormond – Atelier Vibration.

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est donnée au travers du présent document. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

**DIVERS :**

Les conditions générales sont valables sans signature, car elles sont jugées comme étant lues et acceptées lors de l'inscription (par internet ou auprès de Vibration).